

Paris, le 23 juin 2021

Chère Madame, cher Monsieur,

Le 30 juin 2021, la tour Jean sans Peur réouvrira aux horaires habituels (13h30 - 18h du mercredi au dimanche) après une longue période de fermeture. Nous nous réjouissons de vous retrouver !

Pour cette réouverture, nous vous proposons deux nouvelles expositions :

- *La jeunesse au Moyen Âge* (direction : Danièle Alexandre-Bidon, EHESS)

- *Gamins et poupardes, enfances parisiennes au XIX^e siècle*
(direction : Anne Delaplace, association Deambulatio- Patrimoines en partage)

En raison du contexte incertain, la programmation habituelle (conférences, concert et animations) est différée. Nous vous tiendrons bien sûr au courant dès que possible.

*Dans ce contexte, nous continuons à faire appel à vous
et vous remercions pour votre soutien indéfectible !
Pour soutenir notre action à la tour Jean sans Peur,
pour la mise en valeur du patrimoine en désérence, nous comptons sur vous*

P. Bonseigneur



Le Président, Patrice Bonseigneur

Le directeur, Rémi Rivière

Vous trouverez ci-dessous un bon de soutien à nous renvoyer (accompagné de votre chèque)

✂

BON DE SOUTIEN À NOUS RENVOYER

À joindre à votre règlement par chèque, à l'ordre de l' « Association des amis de la tour Jean sans Peur » et à renvoyer à la tour Jean sans Peur.

**Votre carte vous permettra d'entrer gratuitement à la tour Jean sans Peur,
de bénéficier d'une réduction à nos conférences, d'être tenu(e) au courant de notre programmation
et d'être invité(e) aux vernissages.**

Vous recevrez rapidement votre carte 2021 et une attestation de versement destinée aux services fiscaux,
à joindre à la déclaration de revenus.

Depuis le 20-12-2004 (art. 200 et 238bis du CGI), les dons aux associations, dont celles concourant à la mise en valeur du patrimoine, sont déductibles à 66 % des impôts dus, dans la limite de 20 % du revenu annuel pour les particuliers et 5 % du C.A. pour les entreprises.

NOM et PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL :VILLE :TEL :

VERSE LA SOMME DE

60€ afin de devenir bienfaiteur(trice)

45€ afin de devenir donateur(trice)

30€ afin de devenir ami(e)

autre somme =€

COURRIEL :

fait àsignature

le.....

